

REPÉRER



UNE ENTREPRISE DE L'ESS, C'EST QUOI ?

Café associatif, épicerie collaborative, habitat intergénérationnel, tiers lieux culturels sont autant d'exemples qui relèvent de cette manière d'entreprendre.

Constituées **sous statut d'association, de coopérative, de mutuelle, de fondation ou de société commerciale de l'ESS**, ces structures portent des projets :

- **À but d'utilité sociale**
- Visant à répondre à **des besoins peu ou non couverts** sur le territoire
- Mobilisant les **acteurs locaux**, parties prenantes du projet
- **Sans but lucratif** ou limité
- Adossés à une **gouvernance démocratique**

Bien identifiées dans les secteurs du social et du médico-social, elles portent également des projets contribuant au développement des territoires, à leur revitalisation et à la cohésion sociale.

Ces principes sont inscrits dans **la loi de 2014** portant reconnaissance de l'Économie Sociale et Solidaire.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire est porteuse de transformation sociale, d'un modèle de développement économique, social et environnemental vertueux. Ce mode d'entreprendre permet à des citoyens engagés de s'organiser en association, en coopérative etc. pour **apporter des solutions** au bénéfice des territoires et de leurs habitants : Tiers-lieux, café culturel, ressourcerie, crèche associative, plateforme de mobilité, magasin de producteurs, coopérative d'artisans viennent tout à fait illustrer les plus-values économiques et sociales pour les habitants.

Les territoires sont souvent les premiers interlocuteurs de ces porteurs de projet. Ils ont ainsi un rôle déterminant d'orientation et de soutien, ce qui nécessite de savoir repérer une initiative relevant du champ de l'ESS, et d'en connaître l'environnement. Quelle que soit votre échelle d'intervention, communale, intercommunale, vous avez donc un rôle à jouer pour faciliter, accompagner l'implantation ou fédérer autour des projets relevant de l'ESS sur vos territoires.

Ce dépliant vous donne ainsi les points de contacts à connaître pour orienter efficacement vos porteurs de projets.

Votre rôle est **ESS**entiel !



Isabelle HARDY
Vice-présidente du Conseil
Départemental de la Haute-Garonne
*Diversification et desserrement
économique, Économie Sociale et
Solidaire et Emploi local*



L'ENTREPREUNARIAT SOCIAL ET SOLIDAIRE

UNE OPPORTUNITÉ DE **DÉVELOPPEMENT**
AU SERVICE DES TERRITOIRES

Vous recevez un **porteur de projet**
en économie sociale et solidaire ;
Comment l'orienter ?

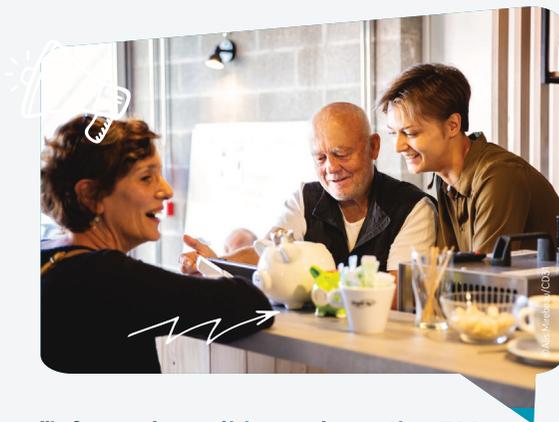




PORTEURS DE PROJET AU STADE DE L'IDÉE

ORIENTATION GÉNÉRALE

- **La CRESS Occitanie** organise des sessions collectives d'information générale sur l'ESS et les possibilités d'accompagnement et de financement en Occitanie. Les dates des sessions sont sur le site : www.cressoccitanie.org
- **Les services ESS du Conseil Départemental** accompagnent les entreprises de l'ESS. Plus d'information : <https://collectivites.haute-garonne.fr/>
Contact : ddat@cd31.fr



+ d'infos sur les politiques de soutien ESS :

<https://www.haute-garonne.fr/dossier/ESS>

- **Fonds d'innovation sociale** : <https://www.haute-garonne.fr/aide/fonds-de-rebond-de-linnovation-sociale-en-haute-garonne>
- **Tiers lieux** : <https://www.haute-garonne.fr/service/le-developpement-des-tiers-lieux>
- **Plan circuits courts** : <https://www.haute-garonne.fr/service/le-developpement-des-circuits-courts>

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT À L'ENTREPRENEURIAT

- Le **Parcours ADRESS** porté par **Le Mouvement Associatif Occitanie**, est un accompagnement sur-mesure, un parcours de formation et des ateliers thématiques à la carte sur le territoire de la Haute-Garonne. Il permet de s'intégrer dans un réseau d'acteurs et de visibiliser son projet dans l'écosystème. Pour voir les sessions et plus d'information : agnes.horriere@lemouvementassociatif.org et elise.denevault@lemouvementassociatif.org
- **L'incubateur AlterIncub**, porté par **l'Union Régionale des Scop**, fait émerger et accompagne des projets d'innovation sociale sur le territoire d'Occitanie Ouest. Le parcours alterne accompagnement individuel, temps collectifs et expertise externe. Pour plus d'information : <https://ocpy.alterincub.coop/>



ENTREPRISES DÉJÀ CRÉÉES SOUS STATUTS ESS OU SOUS STATUTS CLASSIQUES MAIS SOUHAITANT SE RAPPROCHER DE L'ESS

- **La CRESS Occitanie** propose des RDV expert : écosystème ESS 360, achats responsables, économie circulaire, alimentation durable, agrément ESUS et statuts de l'ESS. Solliciter un RDV : contact@cressoccitanie.org
- **Le Mouvement Associatif Occitanie**, déploie et pilote plusieurs dispositifs de soutien aux associations. Contact : erwann.favre@lemouvementassociatif.org
- **France Active MPA-Occitanie** pilote différents programmes d'accompagnement financier, de l'émergence au développement. Elle conseille les porteurs de projets dans leurs problématiques financières et met à leur disposition les financements les plus adaptés à leurs besoins (<https://franceactive-occitanie.org/>). France Active porte également le dispositif local d'accompagnement (DLA : <https://franceactive-occitanie.org/decouvrir-france-active/accompagner-le-developpement/>)
Contact : accueil@fa-mpa-occitanie.org
- **l'Union Régionale des Scop** accompagne, chaque année, plus de 50 projets de créations d'entreprises coopératives (création, reprise et transmission d'entreprises en Scop). Pour plus d'informations sur les statuts Scop et Scic. Contact : urocpy@scop.coop et/ou orientez vers les réunions d'information gratuites (calendrier et inscriptions en ligne sur : www.scopoccitanie.coop/).

